

1.

ÉCONOMIE  
VERTE

# L'ÉCONOMIE VERTE, UNE EXPERTISE FRANÇAISE RECONNUE À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

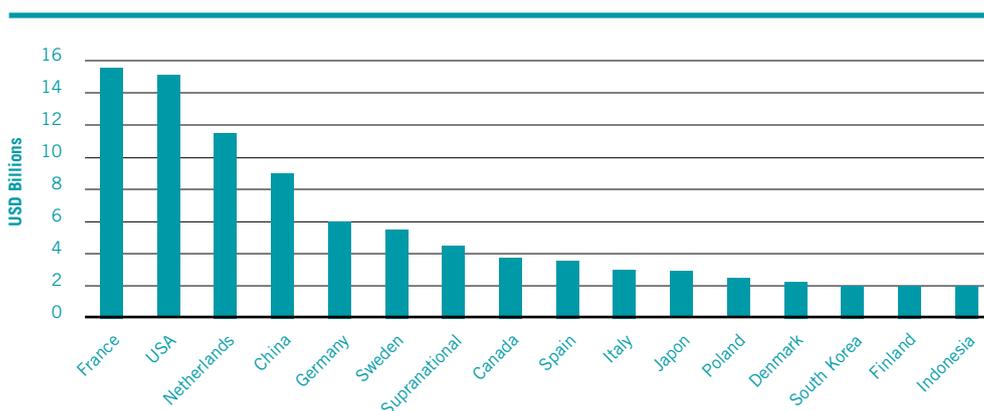
Développement des « green bonds », engagements de la Place financière de Paris, financement des grands projets climat (éolien, solaire...), partenariat Nord/Sud : les banques françaises sont totalement mobilisées et leaders dans les financements verts à l'échelle planétaire.

## LA FRANCE EN TÊTE DES ÉMISSIONS DE « GREEN BONDS »

Lorsque l'on évoque le financement de projets liés aux impacts du changement climatique, les « green bonds » (obligations vertes) constituent un outil performant et toujours plus plébiscité. Ces obligations, émises par une entreprise, une collectivité territoriale ou une organisation internationale, sont spécifiquement destinées à financer des projets ou des activités générant un bénéfice environnemental direct : énergies

renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, etc. Contrairement aux obligations traditionnelles finançant l'ensemble des activités d'un émetteur, les fonds levés par les obligations vertes sont uniquement fléchés vers des projets verts.

En juin 2019, la France se classe au 1<sup>er</sup> rang mondial des pays émetteurs de « green bonds », supplantant les États-Unis, la Chine et les Pays-Bas. Elle confirme ainsi son avance en matière de développement des « green bonds ».



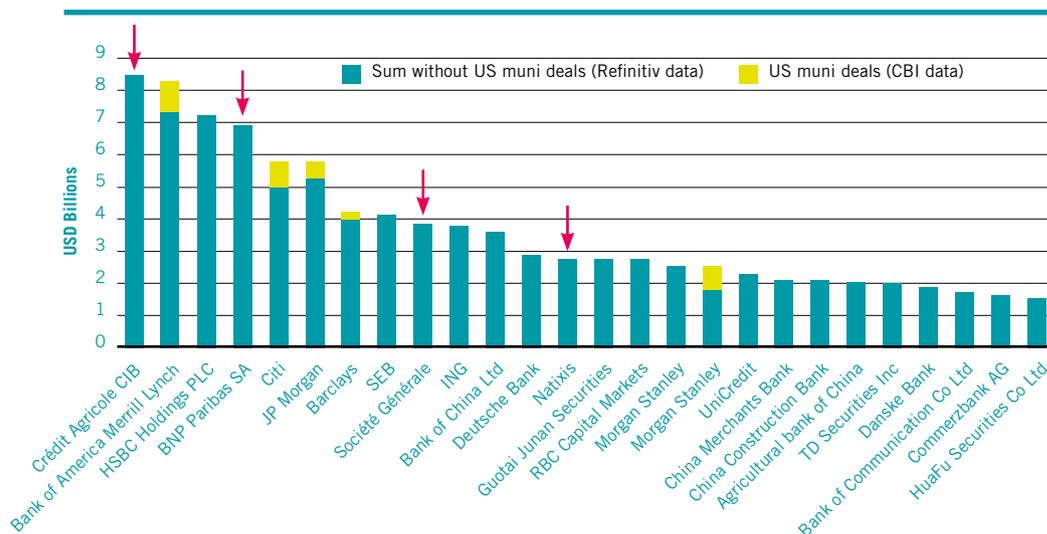
### Top 15 des pays émetteurs de « green bonds » au 1<sup>er</sup> semestre 2019

(source : Climate Bonds Initiative, juin 2019)

## Les banques françaises, pionnières en matière d'obligations vertes

L'expertise des banques françaises en matière d'obligations vertes est internationalement reconnue. L'importance des volumes arrangés

(16% des émissions en 2018), leur capacité d'innovation mais également leur position de pionnières sur ces obligations dont elles ont accompagné le mouvement de création il y a 10 ans, en font des acteurs majeurs à l'échelle mondiale.



## Classement des souscripteurs de « green bonds » en 2018

(source : Climate Bond Initiative)

**Crédit Agricole**, leader mondial en tant que teneur de livres de « green bonds » via sa filiale Crédit Agricole CIB, a arrangé en 2018 plus de 50 transactions, pour un montant total de plus de 40 Mds\$ USD. Il a procédé fin 2018 à sa propre émission inaugurale d'obligations vertes pour un montant de 1 Md€.

**BNP Paribas** a émis sa troisième obligation verte d'un montant de 750 M€ en mars 2019. Les 3 obligations vertes du Groupe atteignent ainsi 1,75 Md€, et sont exclusivement dédiées au financement ou refinancement d'actifs éligibles dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des transports publics et collectifs, de la gestion et du traitement de l'eau, et enfin du recyclage. Le Groupe a été chef de file conjoint de 6,3 Mds€ d'obligations durables, dont celle inaugurale de la Société du Grand Paris de 1,75 Md€ destinée à financer le métro automatique du Grand Paris.

**La Banque Postale** a procédé en avril 2019 à sa première émission d'obligations vertes, pour un montant de 750 M€, dédiée au refinancement de projets de développement des énergies éoliennes et photovoltaïques. Par ailleurs, La Banque Postale AM participe au développement de ce marché avec plus de 2,6 Mds€ investis dans des « green bonds » à fin 2018.

**HSBC France** a codirigé des émissions vertes de référence, notamment l'emprunt obligataire vert inaugural de la Société du Grand Paris, l'émission verte inaugurale de la région Pays de la Loire ou l'obligation verte perpétuelle de Engie. En 2019, HSBC a été chef de file de la première obligation verte à 100 ans émise au niveau mondial, lancée par SNCF Réseau. Le Groupe HSBC a aussi créé, en partenariat avec l'International Finance Corporation (IFC), le premier fonds mondial dédié aux obligations vertes dont l'objectif est d'améliorer l'accès au financement climatique des économies en développement.

## LES GREEN BONDS PRINCIPLES

Les obligations vertes répondent à des critères adoptés dans le cadre des Green Bonds Principles (GBP). Régulièrement mis à jour, ceux-ci permettent aux investisseurs de bénéficier d'une information qualifiée afin d'évaluer l'impact environnemental de leurs investissements et donc de mieux structurer leurs opérations. L'émetteur doit respecter les 4 GBP suivants :

- justifier, dans la documentation destinée aux investisseurs, que les fonds recueillis sont destinés à un projet « vert » générant un ou plusieurs bénéfices environnementaux (la liste indicative des investissements verts éligibles inclut notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la prévention et la maîtrise de la pollution, la préservation de la biodiversité, les moyens de transport propres) ;
- analyser notamment le profil environnemental des projets et leurs objectifs d'impact environnemental ;
- assurer le fléchage de l'intégralité des fonds recueillis par les émissions vers les projets verts ;
- établir, conserver et mettre à disposition une information, au moins annuelle, sur la conduite des projets financés.

Le **Groupe BPCE** s'est fixé comme objectif d'émettre au moins deux « sustainable bonds » par an à l'horizon 2020. Natixis a augmenté son arrangement de « green bonds » pour passer de 964 M€ en 2015 à 4,4 Mds€ en 2018, et sa filiale Ostrum AM a investi dans les « green bonds » pour 2,3 Mds€.

En 2018, **Société Générale** a codirigé l'émission de 22 obligations vertes pour un montant global de 18 Mds€. Quelques transactions emblématiques :

- **Formosa 1 Offshore Wind Project (Taïwan)** : Société Générale a levé un crédit vert et une obligation verte (1,6 Md de dollars taïwanais, soit 45 M€) pour le financement de projets d'énergie renouvelable à Taïwan, dont le premier parc éolien ;
- **ALD** : la filiale de leasing automobile et de gestion de flotte de Société Générale a émis en 2018 sa 1<sup>ère</sup> émission obligataire à impact positif (Positive Impact Bond) de 500 M€ pour financer en Europe une flotte de véhicules hybrides et électriques.

Au sein du groupe **Crédit Mutuel**, les achats de « green bonds » progressent également. Par ailleurs, la filiale CM-CIC Asset Management a défini son propre modèle d'analyse afin de sélectionner des obligations dans le respect des Green Bonds Principles et de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Si l'analyse risque de l'émetteur constitue un élément déterminant, tout comme les critères ESG, le fonds CM-CIC Green Bonds privilégie avant tout l'intérêt du projet à financer. Labellisé Greenfin (ex-label TEEC), ce fonds est investi quasi-exclusivement en obligations vertes. Les filiales d'assurance investissent aussi de plus en plus dans les « green bonds » et leur part dans les achats nets obligataires augmentent fortement.

### Un marché mondial en plein essor, ouvert aux entreprises

Le marché mondial des « green bonds » est en fort développement avec 168,5 Mds\$ émis pour la seule année 2018. La tendance se poursuit à la hausse en 2019 : 117,6 Mds\$ ont été émis au 1<sup>er</sup> semestre, pour une estimation totale de 250 Mds\$ sur l'ensemble de l'année.

Ce marché est tiré par 3 principaux facteurs : l'émission d'obligations souveraines, le potentiel de croissance des pays émergents (ex : Chine, Inde) et l'élargissement du marché aux entreprises. Celles-ci ont réalisé 46% du montant des émissions de « green bonds » en 2018 alors que cet outil de financement était originellement destiné aux institutions supranationales (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement...). (source : Climate Bonds Initiative)



(source : CA-CIB)

### Un segment attractif à la fois pour les émetteurs et les investisseurs

Le résultat de l'opération « green bonds » est gagnant-gagnant :

- **côté émetteurs**, les obligations vertes présentent l'avantage d'attirer des investisseurs responsables, prêts à s'engager sur le long terme. Elles leur permettent également d'améliorer leur réputation ainsi que leur visibilité sur le marché, tout en diversifiant leurs sources de financement ;
- **côté investisseurs**, les obligations vertes garantissent un niveau d'information supplémentaire sur les projets financés, et notamment sur leur impact environnemental. Elles fournissent une plus grande visibilité sur les produits émis sur ce marché et proposent davantage de liquidité, grâce aux indices dédiés au marché des « green bonds » (ex : Barclays/MSCI, Bank of America...) et à la taille importante des émissions.

Selon un sondage réalisé en 2017, **74% des investisseurs européens prennent en compte les critères ESG des entreprises** dans leurs processus de décision. (source : HSBC)

## PARIS, LEADER MONDIAL DE LA FINANCE VERTE

La Place financière de Paris, qui rassemble les plus gros émetteurs d'obligations vertes au monde, multiplie les initiatives fortes afin de se positionner en capitale mondiale de la finance pour le climat.

### Une ambition forte pour l'avenir

En 2015, le secteur bancaire français a saisi l'opportunité de la **COP21 à Paris** pour renouveler sa mobilisation en faveur de la transition énergétique. Au sein de Paris Europlace, la profession bancaire a pris des engagements pour contribuer à une économie durable et décarbonée. Ces engagements ont été tenus et pour la plupart dépassés. Paris a ainsi été la première place financière à déclarer collectivement son adhésion au consensus scientifique sur l'impact des émissions de gaz à effet de serre et à prendre les mesures nécessaires pour que l'industrie financière apporte sa contribution à l'accélération de la transformation vers une économie bas-carbone.

Les acteurs de la Place ont depuis multiplié les initiatives individuelles et collectives. Après le lancement de l'initiative « **Paris Green & Sustainable Finance** » en novembre 2016, la Place de Paris a lancé, en juin 2017, la marque « **Finance for Tomorrow** ». Cette initiative, qui accroît et accélère les ambitions de la Place dans le domaine de la finance climat, réunit acteurs privés et publics afin de développer, ensemble, une finance verte et durable, qui conjugue investissements de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux. Symbole marquant de cette mobilisation : l'événement international « **Climate Finance Day** » se tient désormais tous les ans à Paris.

Avec sa **déclaration du 2 juillet 2019 pour une finance verte et durable**, la Place financière de Paris a envoyé un nouveau signal fort de mobilisation aux acteurs publics et privés et annoncé de nouveaux engagements pour contribuer à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. C'est une nouvelle étape qui est ainsi franchie à travers les engagements suivants :

- **l'incitation de ses membres à adopter une stratégie charbon**, avec un calendrier global de désengagement et à en rendre compte dans leur reporting extra-financier dès l'exercice 2020 ;
- **la poursuite des travaux méthodologiques** en collaboration avec les autorités de supervision sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C ;
- **le suivi des engagements grâce à la création d'un observatoire** des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable. Doté d'un comité scientifique, l'observatoire sera sous la gouvernance conjointe des principales fédérations professionnelles (AFG, FBF, FFA, France Invest) et de Finance for Tomorrow.

**Le Green Supporting Factor :  
une incitation proposée  
par la profession bancaire**

Pour être l'industrie du développement économique du XXI<sup>ème</sup> siècle, le secteur bancaire français se doit d'être un accélérateur de la transition énergétique. C'est pourquoi il propose depuis 2016 l'adoption d'un outil innovant : le « Green Supporting Factor ». Ce mécanisme incitatif au financement de la transition, qui doit permettre d'accélérer l'investissement en faveur du climat en libérant du capital supplémentaire, s'articule autour de trois idées :

- **sur le plan réglementaire, un traitement prudentiel plus favorable** des financements et investissements de la transition énergétique qui traduira le bénéfice sociétal (incitation en faveur de la décarbonation des bilans bancaires). Cette exigence moindre en capitaux pour les financements et investissements dans ces actifs permettra ainsi de libérer des ressources supplémentaires pour accélérer la transition énergétique ;
- **les actifs éligibles seraient basés sur des critères unifiés** au niveau européen qui pourraient s'inspirer d'initiatives ou de labels existants tels que la Climate Bond Initiative, le label français Greenfin ou de tout autre label reconnu comme présentant des caractéristiques similaires ;

- le Green Supporting Factor s'appliquerait à **des engagements consentis par les banques, auprès de l'ensemble des acteurs économiques** : les particuliers qui feraient l'acquisition d'un véhicule à faibles émissions, les PME intervenant dans la construction d'un bâtiment vert, les entreprises travaillant dans la construction d'infrastructures de production d'énergie solaire ou éolienne, les États au travers des « green bonds » souverains.



Cette idée continue d'être débattue au niveau européen dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable de juin 2018. À cet égard, la revue du règlement dit « CRR2 » introduit cette notion en confiant à l'EBA la mission d'évaluer la nécessité d'un traitement prudentiel spécifique des actifs en fonction d'objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Les autorités chinoises sont également en train de réfléchir à un dispositif similaire.

**FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS CLIMAT :  
LES BANQUES FRANÇAISES  
OMNIPRÉSENTES**

Qu'il s'agisse de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ou d'une manière plus globale des financements à « impact positif », les banques françaises sont parties prenantes de nombreux projets « climat » en France et à travers le monde, favorisant l'émergence d'une société sobre en carbone.

## Des accélérateurs de projets énergétiques « propres »

Acteurs à part entière de la lutte contre le changement climatique, les banques développent massivement, depuis des années, leurs investissements dans les énergies renouvelables. Leur savoir-faire reconnu de banque de financement et d'investissement, conjugué à l'expertise qu'elles ont développée dans les filières énergétiques dites « propres » (électricité et gaz naturel liquéfié), leur permet de fournir des solutions innovantes et adaptées à ce type de projets.

Deux modes de financements sont possibles : soit en direct, soit via les **Sociétés de financement des économies d'énergie (Sofergie)**. À ce jour, 5 Sofergie dépendent de groupes bancaires français (BPCE Energéco, Norbail Sofergie, Bpifrance, Sogefinerg et CA-Unifergie).

**BNP Paribas** a consacré 15,4 Mds€ de financements aux énergies renouvelables à fin 2018, dépassant l'objectif d'y consacrer 15 Mds€ en 2020, ce qui correspond à un doublement par rapport à 2015. Au total, en 2018, le Groupe a participé au financement ou conseillé des projets dans le domaine des énergies renouvelables totalisant plus de 6,6 GW de capacité installée. À fin 2018, BNP Paribas totalisait 9,2 Mds€ d'investissements verts.

Au sein du groupe **Crédit Agricole**, 571 M€ de financements ont été consacrés à des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique par Unifergie et LCL (et 3 Mds€ d'encours des Caisses régionales) en 2018. Crédit Agricole Assurances est par ailleurs le premier investisseur institutionnel de la transition énergétique en France, avec un montant d'engagements en capital de 1,4 Md€. Le Groupe s'est fixé comme objectif de financer un tiers des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique en France d'ici 2020.

La **Société Générale** soutient le secteur des énergies renouvelables depuis plus de 10 ans, et figure aujourd'hui parmi les leaders mondiaux, en conseil comme en financement. Dans le cadre de son plan stratégique

*Transform to Grow*, la Société Générale s'est fixé pour objectif de contribuer à hauteur de 100 Mds€ à la transition énergétique entre 2016 et 2020. Au 31 mars 2019, le Groupe a déjà atteint 78% de son objectif.

Par sa structure de banque coopérative et universelle, le **Groupe BPCE** finance projets régionaux et grands projets. Il dispose au 30 juin 2018 d'un encours de 7,5 Mds€ sur les énergies renouvelables. Natixis développe son activité d'arrangeur en ayant multiplié par 3 les encours (à 1,8 Md€) et par 5 les puissances installées (à 7,1GW). Par ailleurs, 68% des projets de production d'électricité de Natixis proviennent d'énergies renouvelables.

**La Banque Postale**, dès le lancement de son activité de financement d'actifs et de projets en 2014, s'est engagée à ne financer que des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, petit hydroélectrique...) : à fin 2018, elle a financé plus d'1,5 Md€ de projets et ambitionne de dépasser les 3 Mds€ de financement à horizon 2023.

Le groupe **Crédit Mutuel** s'est doté, au sein de son département Financements de projets, d'une équipe dédiée au secteur des énergies renouvelables. Il intervient régulièrement dans des projets éoliens, solaires ou de production d'énergie à partir de biomasse à travers le monde. L'expertise acquise dans ces domaines ont permis de croître en 2019 de 20% pour atteindre un engagement de crédits de près de 1,4 Md€ pour des projets en France et à l'étranger.



# 38,5 Mds€

DE FINANCEMENTS CONSACRÉS  
AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES  
EN 2018 PAR LES BANQUES  
FRANÇAISES.

(source : documents de référence des 6 grandes banques françaises)

## NORD/SUD : UN PARTENARIAT DURABLE

Conscientes de l'enjeu et du coût que représente le financement de la transition énergétique, particulièrement pour les pays les moins développés, les banques françaises construisent, depuis plusieurs années, **des partenariats solides afin d'accélérer la transition énergétique dans les pays émergents et en développement**. En s'appuyant sur les agences de développement, les organisations et agences multilatérales, les banques sont en mesure d'identifier les projets locaux multi-secteurs les plus pertinents pour les populations.

Ces partenariats engagés permettent à la fois la structuration des réseaux bancaires locaux et la création d'offres « climat », ainsi que l'accompagnement et le financement de projets durables tels que le développement de l'électricité verte, la bonne utilisation de la biomasse ou la gestion durable des forêts.

En 2018, **Natixis (Groupe BPCE)** s'est à nouveau positionné comme un acteur de premier plan dans les financements des énergies renouvelables, notamment en **Amérique latine** et dans le secteur de l'éolien en mer en **Europe**. Natixis est le 5<sup>ème</sup> arrangeur (Mandated Lead Arranger) mondial de financement d'énergies renouvelables et le 1<sup>er</sup> arrangeur dans la zone **Moyen-Orient et Afrique du Nord**.

Au **Chili**, Natixis a joué un rôle majeur dans le secteur des énergies renouvelables, en finançant en 2018 la centrale Cerro Dominador, premier projet d'Amérique latine combinant des technologies solaires à concentration et photovoltaïque. D'une capacité de 210 MW, c'est l'installation solaire la plus importante dans la région à ce jour.

Le **Groupe BPCE** innove avec le premier investissement du fonds Land Degradation Neutrality (LDN) lancé par la filiale Mirova. Opérationnel depuis fin 2018, ce fonds a finalisé sa première transaction et investi dans le programme Urapi Sustainable Land Use. Le premier projet développé, financé et mis en œuvre par Urapi concerne quatre coopératives de café au **Pérou**

## L'UNION BANCAIRE FRANCOPHONE (UBF) ET LE CLIMAT

En vertu de leur « Contribution pour la lutte contre le changement climatique », publiée en novembre 2015, les fédérations et associations bancaires membres de l'UBF (dont la FBF) :

- déclinent le thème de la finance climat au sein de la stratégie économique pour la Francophonie ;
- favorisent les investissements et les financements vers des solutions et des technologies bas-carbone ;
- intensifient les collaborations avec les entreprises pour réduire la menace et les effets du changement climatique ;
- intensifient les collaborations avec les pouvoirs publics et les régulateurs pour créer un cadre favorable à la lutte contre le changement climatique ;
- contribuent activement à l'éducation financière pour le climat.

et vise le reboisement de près de 9 000 hectares de terres dégradées en systèmes agroforestiers productifs, la séquestration et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 1,3Mt et l'amélioration des conditions de vie de 2 400 producteurs.

Le **Crédit Mutuel** contribue à de nombreux projets sur tous les continents. Au **Niger**, au **Burkina Faso**, en **Centrafrique**, au **Congo**, aux **Philippines** et au **Cambodge**, le Centre International du Crédit Mutuel accompagne le développement de réseaux coopératifs autonomes et la bancarisation d'une importante population qui peut ainsi développer une activité économique locale. Dans les régions de **Amérique latine** et de **Afrique**, la Banque de Luxembourg, filiale de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, développe des placements alternatifs pour financer l'agriculture durable et soutenir les producteurs ruraux.

**Société Générale** est présente sur les territoires africains depuis plus de 100 ans. La longue histoire que le Groupe partage avec l'**Afrique** prend son ancrage dans le financement de l'économie réelle et un regard responsable sur le développement du continent. Cet engagement, réaffirmé dans le plan stratégique *Transform to Grow*, fait des activités africaines du Groupe un des piliers de la croissance, tout en posant la « Contribution au développement durable et bas carbone de l'Afrique » comme un axe transversal de son ambition RSE.

Avec le lancement fin novembre 2018 de l'initiative *Grow With Africa*, **Société Générale** s'engage à jouer un rôle moteur, en partenariat avec les acteurs internationaux et locaux du secteur privé et public, dans le développement durable et bas carbone de l'Afrique. Ainsi, au **Sénégal**, Société Générale a arrangé un financement de 90 M€ pour la modernisation d'une douzaine de villes, comprenant la construction et la rénovation des routes, des réseaux de drainage et d'éclairage.

Au **Cameroun**, Société Générale est intervenue en tant que conseil financier du consortium formé par EDF, la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, et le Gouvernement du Cameroun, qui promeut la construction de la centrale hydro-électrique Nachtigal, un projet de plus de 1 Md€ financé par une quinzaine d'institutions internationales et locales. Société Générale intervient aussi comme coordinateur de la tranche locale du financement. La centrale Nachtigal représentera, à son achèvement, plus de 30% de la capacité électrique installée du pays.

Le groupe **Crédit Agricole** est actionnaire du fonds carbone Livelihoods, premier fonds d'investissement climat à préfinancer des projets portés par des communautés rurales en **Afrique, Asie et Amérique du Sud**. Depuis son lancement en 2011, les 10 entreprises actionnaires ont investi près de 40 M€ dans des projets de restauration de mangroves, d'agroforesterie et d'énergie rurale pour améliorer les conditions de vie de villageois parmi les plus défavorisés tout en luttant contre le changement climatique.

Le fonds Amundi - IFC/WB, doté de 2 Mds\$, est dédié à l'essor des « green bonds » émis par les pays en développement.

La **Fondation Grameen Crédit Agricole** favorise la résilience des économies rurales en soutenant, avec un portefeuille de plus de 80 M€, 75 institutions de microfinance et entreprises à impact social qui contribuent au développement rural en **Afrique, en Asie et en Europe**. La Fondation développe des projets innovants avec les Caisses régionales et les entités du groupe Crédit Agricole. Ainsi, la Fondation et Crédit Agricole CIB conjuguent leurs efforts pour travailler à la structuration et au financement de ZECI, entreprise qui propose des kits solaires en **Côte d'Ivoire**. Ce financement permettra d'assurer d'ici 2020 l'accès aux équipements solaires prépayés à environ 100 000 ménages vivant en zones rurales.

Le groupe **BNP Paribas** est présent dans 72 pays dont 12 pays africains. En **Afrique** comme ailleurs, de nombreux projets et financements contribuent directement au développement local et à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Dans le domaine agricole, un prêt signé avec l'entreprise Sucden a sa marge indexée sur la certification du cacao acheté en **Côte d'Ivoire**. Grâce à des partenariats, d'un montant total de près d'un Md€ en 2018, BNP Paribas apporte un soutien spécifique à des catégories de clients et des secteurs ciblés, comme par exemple en matière d'efficacité énergétique au **Maroc**.

Avec le Programme Environnement des Nations Unies, le Centre mondial de l'Agroforesterie et ADM Capital, **BNP Paribas** a cofondé le *Tropical Landscape Finance Facility*, une initiative visant à financer des projets durables en **Indonésie**, en l'occurrence la fabrication de caoutchouc naturel.





« Consciente de l'urgence des enjeux de la crise climatique, la Place financière de Paris franchit une nouvelle étape et annonce de nouveaux engagements pour contribuer à atteindre l'objectif poursuivi par la France et d'autres pays de l'Union européenne de neutralité carbone à l'échéance 2050 :

- L'incitation de ses membres à adopter une stratégie charbon, avec un calendrier global de désengagement et à en rendre compte dans leur reporting extra-financier dès l'exercice 2020.
- La poursuite des travaux méthodologiques en collaboration avec les autorités de supervision sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C.
- Le suivi des engagements grâce à la création d'un observatoire des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable. »

(source : Paris Europlace, extraits du communiqué de presse du 2 juillet 2019)

---